TÉL : 04 78 21 05 31 mail : auto-ecole.etplus@orange.fr
Siret : 531 572 691 00024 Agrément : E1306900400

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique :
La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule, ainsi que sur le comportement du conducteur.
Cette formation (entrainement au code), pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (Box Codes Rousseau, remis à jour régulièrement), et quand le besoin s'en fait ressentir, avec un(e) enseignant(e) diplômé(e), ou/et de chez vous (tablette, oridnateur, smartphone sur un espace dédié et personnalisé (ici code), avec lequel vous pouvez travailler en toute autonomie, ou interagir avec notre équipe pédagogique si besoin.
Cette formation porte sur:
- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et/ou de médicaments sur la conduite;
- les risques liés à la vitesse;
- l'influence de la fatigue sur la conduite;
- les risques liés aux conditions météorologiques, aux états de la chaussée;
- les usagers vulnérables
- la réglementation en matière d'infractions et de sanctions
- l'éco conduite, la pression des pairs, la pression sociale (travail, famille, publicité...)

La formation pratique :
La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.
Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation;
- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers;
- pratiquer une conduite autonome, sûre, et économique.

Chaque compétence et sous-compétences, sont traitées en abordant les points suivants :
- le pourquoi;
- le comment;
- les risques;
- les influences de l'entourage et du mode de vie des élèves;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail...;
- l'auto-évaluation

Cette formation est dispensée par un(e) enseignant(e) diplomé(e) et sur des véhicules récents et entretenus.

Dans le cadre de la formation pratique, une session de **cour collectif obligatoire** sera organisée pendant la phase de conduite, animée par un(e) enseignant(e) diplômé(e), afin de sensibiliser les élèves, par des exemples variés et documentés (campagne de sécurité routière, statistiques, Enquêtes, vidéos, articles de presse....), à la nécessité d'un comportement responsable de la part de tous les usagers de la route, en terme de **risques,** mais également, en termes d'économies et d'influences sur le Climat.
Ces cours ont pour but d'amener une réflexion sur ses propres comportements et influences, concernant le risque routier en général.